

## **BILAN DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2019-2020**

Comme le prévoit la Loi sur l'instruction publique, le Conseil d'établissement 2019-220 était composé de douze membres, soit six membres du personnel de l'école (enseignants, personnel de soutien, technicienne du service de garde et professionnelle) et six parents d'élèves, dont un agissant à titre de président. Les parents présents à l'assemblée générale de septembre 2019 ont décidé d'inclure la possibilité de nommer des substituts. Deux parents se sont portés volontaires et ont participé à plusieurs rencontres assurant ainsi le quorum par leur présence. La direction a également assisté à toutes les rencontres sans droit de vote.

**5 séances régulières**, une consultation par courriel et une séance virtuelle se sont déroulées à l'école de La Broquerie. En effet, le calendrier des rencontres a dû être modifié de la façon suivante : la séance du 25 février a été annulée suivant le changement de la Direction de l'école, la séance du 30 mars a été annulée suivant la fermeture des écoles. La séance du 21 avril a fait place à une consultation par courriel le 24 avril. La séance du 12 mai a été annulée suivant la fermeture des écoles reliée à la situation exceptionnelle de la Covid-19, mais nous avons tenu la séance du 9 juin virtuellement. Le calendrier des rencontres a été publié sur le site web de l'école. Les ordres du jour et procès-verbaux des rencontres ont été disponibles pour consultation sur le site web de l'école dès leur approbation à l'exception des mois d'avril et mai.

Tout au long de l'année, le Conseil d'établissement a été soucieux d'écouter et d'analyser les propositions amenées par la direction en gardant à l'esprit l'objectif premier du CÉ, favoriser la réussite des élèves. Pour se faire, il s'est assuré que les documents ou projets soumis à son attention soient préparés avec rigueur et que tous les éléments importants aient été considérés pour justifier les décisions prises par l'équipe-école.

Par ailleurs, le CÉ a approuvé le projet de la rénovation de la bibliothèque qui sera exécutée en septembre 2020. Cette rénovation consiste à refaire la disposition des rayons, espaces de lecture avec du nouveau mobilier et l'achat de nouveaux livres. Ce

projet de revitalisation de notre bibliothèque va permettre de favoriser la lecture dans un environnement convivial en lien avec notre projet éducatif. De plus, le CÉ a approuvé l'achat de matériel éducatifs pour toutes les classes considérant le besoin actuel d'outils individuels et didactiques.

Les rencontres régulières ont servi à la gestion courante des activités de l'école. Les membres du Conseil d'établissement, tel que décrits dans leurs rôles et responsabilités, ont été informés et consultés. Après discussions, et conformément aux pouvoirs qui leur sont conférés, ils ont adopté et approuvé plusieurs résolutions, entre autres sur les sujets suivants:

- Règles de régie interne du CÉ (adoption) et du service de garde 2019-2020 (approbation);
- Critères de sélection de la direction d'établissement (adoption);
- Conférences offertes aux parents (approbation);
- Transferts budgétaires pour divers projets et activités (approbation);
- Activités éducatives complémentaires (approbation);
- Frais divers chargés aux parents (approbation);
- Grille matière - Grille-horaire 2020-2021 (approbation);
- Activités particulières du service de garde et lors des pédagogiques 2019-2020 (approbation);
- Fournitures scolaires 2020-2021 (approbation);
- Mode de vie 2020-2021 (approbation);
- Prévisions budgétaires 2020-2021 (approbation);
- Activités diverses impliquant un changement d'horaire ou une sortie de l'école (approbation);
- Photos scolaires (consultation);
- Organisation scolaire et utilisation des locaux 2020-2021 (information);
- Activités et projets divers (information).

Le CÉ tient à réitérer son soutien et sa confiance aux membres de l'OPP dans ses efforts et sa créativité pour trouver de nouvelles façons d'améliorer la vie scolaire de nos enfants. Que ce soit des projets de financement, de reconnaissance ou de nouvelles activités, l'engagement de l'OPP est toujours apprécié et encouragé par le CÉ.

De plus, le CÉ tient à remercier l'équipe école pour tous les efforts qui ont été déployés afin d'assurer le service aux élèves depuis la fermeture temporaire de l'école en mars 2020 reliée à la Covid-19.

Soulignons en terminant que l'école De La Broquerie, pour la vingtième année consécutive, a participé au réseau des Établissements Verts Brundtland. La recherche d'activités à caractère culturel et le souci d'intégrer tous les élèves à un milieu de vie agréable et respectueux.

Renée Landry  
Présidente du Conseil d'établissement